

QUESTION / RÉPONSE RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

**Vous avez une question
réglementaire ou juridique
Un Conseiller en Développement
à l'International vous répond**

Tarif

• OFFERT

**Comment fonctionne Question /
Réponse Réglementaire et Juridique ?**

Vous avez une question technique ponctuelle pour élaborer votre devis, pour préparer votre expédition, pour acheminer la marchandise vers votre client, pour mettre en place un contrat commercial. Un Conseil en Développement à l'International expérimenté (CDI), en toute neutralité prend le temps de

- comprendre la question et la préoccupation sous-jacente
- alerter, le cas échéant sur les problématiques connexes
- fournir des éléments de réponses ou mettre en relation avec les compétences identifiées ; sur certaines thématiques, des fiches de synthèse existent

Un service à votre disposition à la demande et au moment où vous en aurez besoin.